



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

Secrétariat général

A g i r e n s e m b l e a v e c l e s j e u n e s

COMPTE RENDU DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFEJES

BRAZZAVILLE (CONGO), LES 17 ET 18 MARS 2004

RAPPORT GENERAL

La session extraordinaire de la CONFEJES a été organisée à Brazzaville – CONGO à la salle des Conférences Internationales du Parlement (17 mars) et à l'hôtel Méridien (18 mars).

La cérémonie d'ouverture, placée sous la présidence de Monsieur le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Ministre des transports et des Privatisations, s'est déroulée le 17 mars à 15 heures dans un cadre solennel et devant une très nombreuse assistance composée de responsables nationaux politiques et administratifs, de membres du corps diplomatique et de la jeunesse Congolaise.

Elle a comporté quatre interventions☐

- Un mot de bienvenue de Monsieur Enock NGOMA, Premier Adjoint au Maire de la ville de Brazzaville,
- L'allocution du Président en exercice de la CONFEJES,
- Le message du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F) lu par Monsieur Ousmane PAYE, Conseiller Spécial, Conseiller Politique et Diplomatique du Président Abdou DIOUF,
- Le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action gouvernementale, ministre des Transports et des Privatisations.

Le texte de ces différentes interventions est annexé au présent rapport.

Présentation du Compte rendu de la réunion du comité Ad hoc et du relevé des décisions

Monsieur Michel DACH, secrétaire exécutif du CIJF, après un historique bref mais précis, souligne que la réflexion du comité ad hoc s'articule autour des points fondamentaux suivants☐

- Le CIJF, ne dispose pas d'un statut juridique
- La CONFEJES est amenée à prendre, à ce jour, la totalité des décisions pour un évènement qui implique l'ensemble des Etats et gouvernements membres de la Francophonie et qui présente, à côté du volet sportif, un volet culturel d'importance équivalente.
- Les Jeux de la Francophonie doivent se doter d'une organisation en rapport avec la volonté de simplification et d'unification du Secrétaire Général de l'OIF.

Il rappelle par ailleurs que le comité ad hoc a conclu que la transformation du CIJF en organe subsidiaire de l'AIF permet le respect des 6 principes essentiels identifiés de manière consensuelle par le Comité, ce que ne permet pas le maintien au sein de la CONFEJES en l'état actuel.

Contribution du Secrétaire Général de la CONFEJES

Monsieur Victor KOUASSI, précise tout d'abord que, après la réception du compte rendu du comité ad hoc et du relevé des décisions, plusieurs États se sont adressés au Secrétaire Général pour obtenir des informations et explications complémentaires. C'est pour répondre à ces demandes que le Secrétaire Général a rédigé une note introductive au débat.

Le Secrétaire Général présente ensuite certaines questions qui lui paraissent devoir être posées au moment de prendre une décision sur le statut futur du CIJF

- Comment les Ministres de la Culture, qui ne disposent d'aucune conférence permanente comme la CONFEJES vont-ils organiser leur représentation au sein du nouveau CIJF
- Y a-t-il des assurances formelles quant à l'accueil du CIJF à la future Maison de la Francophonie.
- Par qui et selon quelles modalités sera payé le salaire des cadres
- Il rappelle également certains des points qu'il a été amené à préciser lors de la réunion du comité ad hoc.

Enfin, s'agissant de rencontres plus récentes, Monsieur Victor KOUASSI expose que le Secrétariat Général a eu l'honneur de recevoir la visite de Monsieur Ousmane PAYE, Conseiller spécial du Secrétaire Général de l'OIF.

Cet entretien a été suivi d'une récente rencontre tenue à Paris le 5 mars qui a réuni Monsieur Ousmane PAYE, Monsieur MENASSA représentant le Président en exercice retenu par une autre mission gouvernementale à l'étranger et le Secrétaire général de la CONFEJES.

A l'issue de cette rencontre, un consensus a été trouvé sur un texte pouvant servir de base à la décision de la Conférence sur l'avenir du CIJF.

Ce texte a été largement diffusé à Brazzaville et a fait l'objet de plusieurs consultations.

Contribution du Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie

Monsieur Ousmane PAYE considère que les interventions précédentes reflètent parfaitement l'historique et le contenu des discussions et débats antérieurs.

Il souligne que faire évoluer les institutions nécessite toujours beaucoup de concertations.

Selon lui, la solution de l'organe subsidiaire de l'AIF permettra au CIJF de mieux valoriser les deux volets des Jeux de la Francophonie et d'avoir une véritable fonction multilatérale.

Il rappelle aussi que le message du Secrétaire Général de l'OIF, qu'il a délivré tout à l'heure marque clairement le rôle prééminent de la CONFEJES.

Ainsi le CIJF aura pour seul objet de préparer et organiser les Jeux de la Francophonie. L'AIF, pour sa part, n'a aucunement l'intention de supplanter la CONFEJES dont les compétences et l'efficacité sont reconnues et appréciées.

De même il rend hommage au Secrétariat général pour l'effort inestimable accompli par la CONFEJES pour l'organisation des Jeux de la Francophonie depuis leur création.

Il approuve également l'effort fait pour regrouper progressivement les ministres de la jeunesse et des sports de l'ensemble des États et des gouvernements membres de la Francophonie.

S'agissant enfin des questions posées par le Secrétaire Général, il ne doute pas que l'AIF jouera son rôle pour trouver les mécanismes nécessaires permettant aux ministres de la

culture d'organiser leur représentation au sein du Conseil d'orientation qui devrait être créé. Il confirme également que, dans tous les cas, le CIJF pourra être accueilli par l'AIF.

Les autres questions trouveront aisément leurs réponses dans la poursuite des discussions avec les parties prenantes qui devraient affiner sur le plan technique la décision politique qui sera proposée par la présente réunion.

Sur la proposition du Président en exercice qui souhaite tenir compte de l'état d'avancement du dossier et des différentes concertations déjà entreprises, le huis clos n'est pas prononcé.

Il est alors procédé à la lecture du document sur le devenir du CIJF élaboré à Paris le 5 mars. Ce document a fait l'objet de certains amendements à l'issue de la réunion préparatoire tenue à Brazzaville le 16 mars au soir.

La quasi-totalité du document ne suscite pas de nouveaux débats, à l'exception du point relatif à la composition du conseil d'orientation.

Selon la proposition de modification adoptée la veille, le conseil d'orientation devrait être porté de 18 à 19 membres, le Président en exercice de la CONFEJES, Président du Conseil d'Orientation s'ajoutant aux 9 ministres des sports et aux 9 ministres de la culture.

Celle-ci se trouve remise en cause, dans le sens d'un retour au texte initial, soit 18 membres.

Après une assez large discussion, la France propose, pour pallier l'inconvénient éventuel, en cas de vote, d'un nombre pair de membres, qu'il soit établi que la voix du Président était prépondérante en cas d'égalité des suffrages.

Cette proposition est finalement adoptée. Elle sera intégrée au document présenté, qui est adopté avec cette modification.

Après cette décision, la séance est levée à 19 heures.

Déclaration de Brazzaville

Relative au devenir institutionnel du Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF)

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports, membres de la CONFEJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le français en partage), réunis en session extraordinaire à Brazzaville, République du Congo, les 17 et 18 mars 2004,

Considérant le rôle et la place incontournables de la CONFEJES dans le développement de la coopération multilatérale francophone notamment dans les domaines spécifiques de la jeunesse, des sports, des loisirs ainsi que celui de la formation des cadres de jeunesse, des sports et des loisirs□

Considérant que les Jeux de la Francophonie constituent la manifestation la plus éclatante de l'esprit et de la diversité culturelle francophone□

Convaincus de la nécessité de consacrer à la fois la prééminence de la CONFEJES et l'ancrage du Comité International de Jeux de la Francophonie (CIJF) au sein de l'institutionnel francophone afin de donner au sport, en harmonie avec la culture, leur pleine vitalité□

S'engagent

à **contribuer** efficacement au renforcement de la coopération multilatérale francophone;

Recommandent au Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) de soumettre au 10^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de Ouagadougou,

- **le transfert** du Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF) à l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), en tant que structure subsidiaire, conformément au document politique adopté par la session extraordinaire de la CONFEJES le 18 mars 2004 à Brazzaville et annexé à la présente déclaration;

Remercient

Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie pour son engagement et sa sollicitude envers la CONFEJES et lui savent gré des dispositions pratiques qu'il voudra bien prendre pour que la recommandation ci-dessus trouve satisfaction lors du 10^{ème} Sommet de Ouagadougou en novembre 2004.

Mandatent le Président en exercice

pour suivre la mise en œuvre de la présente déclaration.

Brazzaville le 18 mars 2004

Les Ministres

Recommandation à l'attention de Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie

RECOMMANDATION UNIQUE CONFESJES/SESSION EXTRAORDINAIRE-2004

Relative à l'intégration de la CONFESJES dans la Charte de la Francophonie

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports, membres de la CONFESJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le français en partage), réunis en session extraordinaire à Brazzaville, République du Congo, les 17 et 18 mars 2004,

Considérant que la CONFESJES est l'une des plus anciennes institutions de la Francophonie mais ne figure pas dans sa charte

Considérant les missions conférées à la CONFESJES par les différents Sommets des Chefs d'Etat et de Gouvernement, entre autres :

- le VI^{ème} Sommet de Cotonou (1995) a confirmé (résolution n° 21), « le rôle de la CONFESJES dans l'espace francophone ainsi que son expertise en matière de jeunesse et de sport... »,
- le VIII^{ème} Sommet de Moncton en 1999 a également reconnu à la CONFESJES « un rôle de référent et d'avis en matière d'appui multilatéral aux politiques destinées à la jeunesse et au sport... »,

Considérant le caractère stratégique du rôle politique et opérationnel de la CONFESJES en matière de jeunesse et de sport dans l'espace francophone;

Considérant la pertinence des programmes développés en faveur de la jeunesse, des sports et de la formation des cadres, notamment en matière d'insertion économique des jeunes;

Considérant la nécessité de renforcer les missions et les programmes de la CONFESJES sur la base d'une meilleure reconnaissance;

Recommandent

au Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) de soumettre au 10ème Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de Ouagadougou,

la demande de la CONFEJES relative à son intégration dans la charte de la Francophonie en vue du renforcement de ses missions et de ses programmes ainsi que d'une meilleure reconnaissance au sein de l'institutionnel francophone.

Remercient

Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie pour son engagement et sa sollicitude envers la CONFEJES et lui savent gré des dispositions pratiques qu'il voudra bien prendre pour que la recommandation ci-dessus trouve satisfaction lors du 10ème Sommet de Ouagadougou en novembre 2004.

Mandatent le Président en exercice

pour suivre la mise en œuvre de la présente recommandation.

Brazzaville le 18 mars 2004

Les Ministres

DEVENIR DU COMITE INTERNATIONAL DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

I – CREATION

Le CIJF est un organe subsidiaire de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et jouit à ce titre de la personnalité morale.

Sa mission s'inscrit dans les orientations décidées par les Sommets des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

II – SIEGE

Le siège du CIJF est fixe et situé au siège de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie.

Il peut, toutefois, être transféré dans tout autre endroit sur décision de la Conférence Ministérielle de la Francophonie (CMF).

III – MISSIONS

Le CIJF a notamment pour missions:

- de définir les principes essentiels s'appliquant aux Jeux,
- de veiller à leur mise en application et à leur respect,
- de protéger, développer et pérenniser les Jeux,
- d'informer et sensibiliser les Etats et Gouvernements membres de l'OIF à leur existence, leur intérêt et la nécessité de les faire connaître,
- d'organiser les Jeux en prenant toutes les mesures et initiatives adéquates, en les mettant en action et en veillant à leur aboutissement,
- d'assurer, par tous moyens appropriés, la promotion et la diffusion des Jeux vers le public,
- d'arrêter et d'approuver les principes fondamentaux et, dans tous les domaines, les Règles applicables aux Jeux,
- de désigner le pays hôte des Jeux et de veiller à leur bonne organisation sur place par le Comité National des Jeux de la Francophonie (CNJF).

IV – ORGANES

Les organes du CIJF sont

- le Conseil d'orientation
- la Direction exécutive des Jeux

A – LE CONSEIL D'ORIENTATION

Le CIJF est administré par un Conseil d'orientation formé de 18 ministres provenant d'Etats et Gouvernements différents:

- 9 ministres chargés des Sports, dont au moins sept (7) membres de la CONFEJES,
- 9 ministres chargés de la Culture.

L'Administrateur Général de l'AIF, le Secrétaire Général de la CONFEJES et le Directeur exécutif du CIJF sont membres du Conseil d'orientation avec voix consultative.

Le Président de la CONFEJES est le Président du Conseil d'orientation du CIJF.

Le Conseil d'orientation désigne le pays organisateur des Jeux de la Francophonie.

Les principaux objectifs du CIJF sont la préparation et l'organisation des Jeux de la Francophonie.

Le programme de préparation à la participation aux Jeux dans le domaine spécifique du sport résulte d'une collaboration entre la CONFEJES et le CIJF.

La mise en œuvre de programmes EPS/Sport au sein de la Francophonie reste de la compétence de la CONFEJES.

B – LA DIRECTION EXÉCUTIVE DU CIJF

La Direction exécutive du CIJF est gérée par un Directeur exécutif.

- Le Directeur exécutif du CIJF est désigné par le Conseil d'orientation du CIJF pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois, parmi un maximum de 3 candidats qui seront proposés par l'Administrateur Général de l'AIF et le Secrétaire Général de la CONFEJES après étude de l'ensemble des dossiers qui seront reçus, suite à un appel international à candidatures.

Son mandat débute après chaque édition des Jeux.

- Le Directeur exécutif est assisté par d'autres cadres, nommés par son Conseil d'orientation sur proposition du Directeur exécutif après étude de l'ensemble des dossiers des candidats présentés par leur pays selon la procédure de recrutement international.
- Le Comité National du pays organisateur des Jeux et les ministres des sports ainsi que les ministres de la culture des pays participants sont les interlocuteurs directs du Directeur exécutif.

Les missions du Directeur exécutif du CIJF restent la préparation des Jeux en coopération avec le Comité National du pays d'accueil et les contacts avec les pays membres de l'OIF pour tout ce qui aurait rapport avec les Jeux.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

ANNEXES

SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFEJES

ALLOCUTION DE MONSIEUR SEBOUH HOVNANIAN, MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DU LIBAN, PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFEJES

A l'occasion de la cérémonie officielle d'ouverture, le 17 mars 2004 au Palais du Parlement de Brazzaville (Congo)

- Monsieur le Ministre d'Etat, Représentant le Président de la République,
 - Monsieur le Conseiller Spécial du Président Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Intergouvernementale de la Francophonie (OIF),
 - Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
 - Mesdames et Messieurs les Ministres,
 - Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Mission diplomatique,
 - Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
 - Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,
 - Honorables invités,
-
- **Monsieur le Ministre d'Etat,**

Je voudrais avant tout vous saluer très respectueusement et indiquer tout l'honneur que vous faites à notre Conférence en prenant part à ces assises cet après-midi.

Votre présence parmi nous témoigne de l'intérêt soutenu que le Chef de l'Etat accorde aux secteurs de la Jeunesse et du sport, domaines très sensibles et incontournables pour l'amorce ou le renforcement de tout développement durable.

Les Ministres et Chefs de délégation ici présents sont très sensibles à cette présence significative et hautement appréciée.

Acceptez de transmettre à Son Excellence, **M. Denis SASSOU-NGUESSO**, Président de la République, notre infinie reconnaissance pour toutes les dispositions particulières qu'il a fait prendre à l'occasion de la tenue dans votre beau pays de cette session extraordinaire consacrée à l'avenir du Comité International des Jeux de la Francophonie.

Je voudrais ensuite associer à ces remerciements les membres du Gouvernement, les Parlementaires et toutes les hautes autorités qui nous honorent par leur présence réconfortante.

Notre session extraordinaire aura à examiner toutes les questions relatives au devenir, comme je l'ai dit tantôt, du CIJF.

En 1987, le II^{ème} Sommet de la Francophonie de Québec faisant suite à l'initiative prise par la CONFEJES d'organiser en 1985 les Jeux de la CONFEJES à Yamoussoukro et aux enseignements très favorables tirés du succès de ce rassemblement, décidait l'organisation des Jeux de la Francophonie, regroupement quadriennal de la Jeunesse francophone autour du Sport et de la Culture.

Cette année là donc, les Chefs d'État et de Gouvernement venaient de charger la CONFEJES d'une importante mission, celle d'organiser régulièrement les Jeux de la Francophonie.

Depuis le Maroc en 1989, chaque édition a été l'occasion de progrès notables dans la participation, qualitative et quantitative, jusqu'aux IV^{es} Jeux d'Ottawa en 2001 qui ont réuni l'ensemble des États et gouvernements adhérant à la Francophonie.

Dans des conditions parfois difficiles, le rythme fixé a été respecté, de même que les budgets impartis, quel que soit le pays hôte.

Les Jeux sont aujourd'hui pleinement reconnus par le Mouvement Sportif International. Grâce notamment à l'implication depuis 1987 de l'ACCT puis de l'AIF, le volet culturel a connu une élévation sensible du niveau des représentations.

Il faut souligner l'appui constant de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

A ce stade de mon propos, je voudrais saluer très chaleureusement, M. OUSMANE PAYE représentant personnel de Son Excellence le Président ABDOU DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Monsieur le Ministre, votre présence à cette session extraordinaire indique l'intérêt que le Secrétaire Général accorde à la question qui nous réunit ici à Brazzaville.

Votre éclairage et vos suggestions pertinentes nous permettront sans nul doute de prendre des décisions justes visant au renforcement de la grande famille francophone, famille à laquelle la CONFEJES attache un grand prix.

- **Monsieur le Conseiller spécial,**

Vous connaissez mieux que quiconque les institutions de la Francophonie et particulièrement la CONFEJES pour l'avoir animée avec détermination pendant plus de cinq ans en votre qualité de Ministre de la jeunesse et des Sports du Sénégal, pays siège.

S'il est vrai qu'elle jouit aujourd'hui dans l'espace francophone d'un rayonnement et d'une crédibilité certains, il n'en demeure pas moins que ses missions et ses programmes ont besoin davantage d'être renforcés sur la base d'une meilleure reconnaissance.

Nul n'est mieux placé que vous, Monsieur le Conseiller spécial pour être notre avocat et plaider cette juste cause.

C'est pourquoi, je vous prie de transmettre à Son Excellence, le Président Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, deux importantes doléances auxquelles les États et Gouvernements de notre institution attachent du prix

- Il s'agit d'abord et avant tout d'une doléance récurrente, celle de solliciter l'intégration des Conférences ministérielles permanentes, la CONFEJES et la CONFEMEN dans la Charte de la Francophonie, si elle était réouverte dans le cadre de la préparation du X^{ème} Sommet de la Francophonie.

Il est hautement souhaitable que cet oubli soit réparé afin de marquer la volonté maintes fois affichées du Secrétaire Général de renforcer les institutions francophones.

- Il s'agit ensuite de conforter les missions et programmes reconnus par les Sommets à notre institution notamment dans les domaines spécifiques de la jeunesse et des sports ainsi que celui de la formation des cadres de la jeunesse et des sports.

Ce soutien sollicité auprès du Secrétaire Général, permettra sans nul doute à la CONFEJES de mieux répondre encore aux préoccupations exprimées de son public-cible les jeunes, qui constituent la population majoritaire dans l'espace francophone.

Aussi, puis-je engager la Conférence que nous mettrons tout en œuvre pour encourager l'adhésion de nouveaux Etats à notre institution afin de respecter l'adéquation souhaitée entre les Etats et Gouvernements de la Francophonie et ceux de la CONFEJES.

Déjà, nous allons enregistrer à Paris à l'occasion de la 30^{ème} session ministérielle, deux nouveaux membres la Guinée Equatoriale et la Macédoine. Ce qui portera à quarante cinq le nombre d'Etats et de Gouvernements membres.

Monsieur le Conseiller spécial, vous êtes notre messager et nous faisons confiance.

- **Messieurs les Ministres et chers collègues,**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,**

Je voudrais vous saluer et vous remercier pour avoir répondu nombreux à mon invitation à participer à cette session extraordinaire.

Cette présence significative est l'expression de l'intérêt que vous accordez au sujet qui nous réunit à Brazzaville Réfléchir ensemble au devenir du Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF).

Cette réflexion puise sa source dans les conclusions de l'évaluation des programmes de la CONFEJES et du CIJF que nous avons entreprise en 2001.

L'équipe internationale d'experts chargée de cette évaluation externe retenait dans son rapport général les éléments suivants

- « Les Jeux de la Francophonie sont légitimement une initiative des Ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES),
- « La Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports invite à participer à cette manifestation l'ensemble des pays déclarant avoir la langue française en partage,
- « L'organisation de ces Jeux posant de nombreux problèmes spécifiques... est nécessairement assurée par une structure autonome directement rattachée à la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports et dont le Secrétaire Exécutif est nommé par cette Conférence des Ministres.

Parmi les pistes d'amélioration proposées par les évaluateurs, on relève notamment

- « Qu'un statut juridique spécifique soit défini pour l'organisation en charge des Jeux de la Francophonie avec des règles et des procédures qui s'articulent autour des principes suivants
 - une forte imputabilité (implication et responsabilisation) des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports de la CONFEJES
 - avoir un organe décisionnel représentatif, souple et opérationnel désigné par la Conférence des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports de la CONFEJES...
- « Que le siège soit situé dans une zone aisément accessible, propice aux relations dans l'espace francophone et par rapport aux partenaires principaux des Jeux, indépendamment de la nationalité du Secrétaire Exécutif

Cet ensemble de citations extraites du rapport général d'évaluation (document CONFEJES/2002/B5-14), vous est peut-être apparu un peu long, ce dont je vous prie de m'excuser. Je tenais à rappeler ainsi le point de départ de notre réflexion et les directions de recherche que nous avons alors approuvées.

Depuis, diverses réflexions ont été menées. La dernière en date résulte d'une Commission ad hoc d'experts, réunie par le Secrétaire Exécutif du CIJF à Paris les 5 et 6 novembre 2003.

Vous avez tous été destinataires du compte-rendu de ces travaux, ainsi que du relevé de décisions établi par les membres de cette Commission d'experts. Je ne reviendrai donc pas sur le contenu de ces documents mais je rappellerai seulement la conclusion

«En partant des 6 principes que la Commission a nettement identifiés de manière consensuelle, les experts concluent que l'approche AIF (Organe subsidiaire) permet le respect de tous les principes énoncés, ce que ne permet pas la CONFEJES en l'état actuel».

En raison de l'importance de la décision à prendre, j'ai tenu à ce que nous nous réunissions en session extraordinaire.

Il nous faut aujourd'hui examiner tous ensemble, avec sérénité mais avec détermination, l'importante question qui nous est posée pour l'avenir du CIJF : Comment doit-il conserver ses liens étroits avec la CONFEJES qui l'a créé tout en devenant un organe subsidiaire de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie ?

Il n'est pas nécessaire de nous rappeler à nous, Ministres de la Jeunesse et des Sports que la Francophonie est vivante et évolue avec son temps. Les jeunes de nos pays y ont largement insisté lors du Sommet de Moncton. C'est donc tout naturellement que nous nous inscrivons dans cette dynamique au nom de laquelle, d'ailleurs, nous espérons voir la CONFEJES trouver très prochainement toute sa vraie place au sein des instances de la Francophonie.

Dans le cadre de la préparation de la présente session extraordinaire, plusieurs concertations ont regroupé l'Organisation Internationale de la Francophonie, la Présidence du bureau de la CONFEJES et le Secrétaire Général de notre institution.

Les résultats de ces concertations vous ont été communiqués. La majorité d'entre vous a eu déjà à les examiner et à les enrichir.

Je connais votre attachement à notre institution commune, la CONFEJES et aux Jeux de la Francophonie et l'importance qu'ils revêtent pour l'ensemble de notre jeunesse qui a besoin de s'exprimer à travers la pratique sportive ou les disciplines sportives.

Je sais qu'ils guideront notre réflexion et la décision que nous allons prendre en vue du prochain Sommet de la Francophonie de Ouagadougou. Je ne doute pas que la qualité de ce débat attestera de la hauteur de vues et du sens des responsabilités de l'institution qui nous réunit, la CONFEJES.

Vive la CONFEJES !

Vive la Coopération Francophone !

Je vous remercie.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFEJES (BRAZZAVILLE, 17-18 MARS 2004)

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF), DÉLIVRÉ PAR MONSIEUR OUSMANE PAYE, CONSEILLER SPÉCIAL.

C'est pour moi un honneur et un grand plaisir que d'intervenir devant vous au nom de S. E. Monsieur le Président Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'OIF, qui m'a demandé de vous transmettre ses salutations très chaleureuses et ses vœux de plein succès pour les travaux de cette session extraordinaire de la CONFEJES.

Mais permettez-moi de saisir aussi cette occasion pour dire ma gratitude envers les autorités congolaises, pour leur accueil fraternel et leur amicale hospitalité, et vous dire en même temps, Mesdames et Messieurs les Ministres, la joie de l'un de vos anciens collègues de se retrouver parmi vous, autour du thème qui nous tient tous à cœur, celui des sports, et surtout des sports pratiqués par la Jeunesse Francophone, et vous délivrer le message suivant du Secrétaire Général de notre Organisation ☐

«Votre Conférence, Mesdames et Messieurs les Ministres, est assurément l'une des plus anciennes institutions de la Francophonie puisque, créée en 1969, elle a préexisté au Traité de Niamey qui instituait l'année suivante l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

Cette Agence, dont la vocation généraliste s'est affirmée et confirmée au fil des ans, est devenue, avec la rénovation de la Charte de la Francophonie adoptée à l'occasion du 7^{ème} Sommet, à Hanoi en 1997, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, mais elle demeure notre opérateur principal, support privilégié et fondamental de la coopération multilatérale francophone dans les domaines clés qui tiennent à sa vocation initiale, ceux de la culture, de l'éducation et de la Communication, que sont venus diversifier des appuis spécifiques en faveur du développement, en matière économique et sociale notamment.

Tous ces objectifs, qui sont autant d'enjeux, c'est-à-dire de défis, dont la maîtrise est majeure pour nos pays membres, ne sauraient toutefois être appréhendés sans que nos Etats soient assurés de la stabilité et de la sécurité garantissant les conditions d'un développement intégré durable, et ce thème sera au cœur des réflexions engagées pour la préparation du 10^{ème} Sommet de la Francophonie, à Ouagadougou en novembre prochain.

Mais, pour œuvrer à susciter ou à maintenir stabilité et sécurité, je puis vous affirmer que la Francophonie s'est aussi consacrée résolument, depuis près de 15 ans maintenant, à développer ses appuis à la consolidation de l'Etat de droit, à l'enracinement de la démocratie, à la promotion des droits et des libertés dans l'espace francophone, comme nos Etats et gouvernements s'y sont engagés, à l'instar de notre Organisation, en adoptant à Bamako, en novembre 2000, une Déclaration solennelle.

Ce lieu me paraît tout à fait approprié pour aborder un 3^{ème} grand vecteur de l'adhésion multiculturelle francophone, celui du français dans la vie internationale, et dans ce contexte, la place du français durant les prochains Jeux Olympiques.

En effet, d'ici quelques cinq mois, le plus grand rassemblement sportif international se tiendra à Athènes en août 2004. le regard de millions de spectateurs et de téléspectateurs se tournera vers Athènes, «Berceau de la civilisation et de la démocratie» ☐.

Au vu des risques de marginalisation qui nous ont été communiqués durant ces derniers mois, le Secrétaire Général de votre Organisation s'est en effet rendu à Athènes les 9 et 10 février 2004 pour rappeler aux autorités gouvernementales, au Comité grec d'Organisation des Jeux et à la Mairie d'Athènes l'importance capitale que l'Organisation attachait au français en tant que langue officielle du Mouvement Olympique durant les Jeux Olympiques d'Athènes. Il a souhaité que le statut de la langue française soit entièrement respecté et que la visibilité du français soit non seulement garantie dans les sites sportifs et enceintes olympiques officielles à Athènes, mais également dans les lieux publics et accessibles aux visiteurs.

J'adresserai une missive, accompagnée d'un argumentaire et de plusieurs documents, à tous les Ministres des Sports de l'Organisation Internationale de la Francophonie, pour les sensibiliser à cette importante question du français durant les Jeux Olympiques et les informer des actions qui seront déployées par la Francophonie pour soutenir la place du français à Athènes.

Cette esquisse des grandes lignes d'action de la coopération multilatérale francophone n'est pas étrangère aux préoccupations qui sont aujourd'hui les vôtres ☐elle vise au contraire à les éclairer, car ces valeurs que nous avons en commun, grâce à cette langue que nous partageons et qui nous unit, nous nous devons de les inculquer et de les transmettre aux jeunes générations qui sont l'espoir de la Francophonie et l'avenir de nos nations.

C'est ainsi que le 8^{ème} Sommet, à Moncton, avait retenu pour thème celui de la jeunesse, et qu'il nous faut en priorité nous efforcer d'offrir à cette jeunesse par l'éducation, l'accès à

l'emploi et l'ouverture au monde, des perspectives d'épanouissement que le sport doit aussi lui permettre d'accomplir.

Votre Conférence aura contribué largement, depuis tant d'années, puisque nous allons célébrer son 35^{ème} anniversaire, grâce à toutes les réalisations développées et toutes les actions que vous avez conduites, à souscrire à ce noble dessein.

Cette ambition que vous portez depuis lors est aussi la nôtre, et nous nous sommes mobilisés pour la conforter, en voulant donner aux Jeux de la Francophonie qui en sont la manifestation la plus éclatante, et à leur comité d'organisation, toute la place qui leur revient au sein de la Francophonie multilatérale.

Je suis heureux que nous ayons pu saisir cette opportunité pour réfléchir et dégager une solution harmonieuse et constructive, qui consacre à la fois la prééminence de votre Conférence, et l'ancrage du CIJF dans notre Organisation internationale afin de donner aux sports, en harmonie avec la culture, leur pleine visibilité, et en cela, assurer aussi celle de la Francophonie et plus particulièrement de sa jeunesse, témoignage vivant de notre diversité culturelle dont vous savez combien nous sommes attachés à la préserver et à la sauvegarder dans le contexte globalisant de la mondialisation, qui risque de la submerger, si nous n'y prenons garde.

Tel est du moins le souhait que je formule à l'ouverture de vos travaux en vous renouvelant les vœux de plein succès de l'Organisation Internationale de la Francophonie.☐

Je vous remercie de votre aimable attention.

**DISCOURS DU MINISTRE D'ETAT CHARGE DE
LA COORDINATION DE L'ACTION
GOUVERNEMENTALE, MINISTRE DES
TRANSPORTS ET DES PRIVATISATIONS**

**À L'OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE
DE LA CONFEJES**

- Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,
- Monsieur le Représentant Personnel du Président Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,
- Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de Délégations,
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions diplomatiques et consulaires,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
- Monsieur le Secrétaire Général de la Francophonie,
- Monsieur le Préfet du Département de Brazzaville,
- Distingués Délégués,
- Mesdames et Messieurs,

L'ouverture ce jour des travaux de la VI^{ème} réunion du Bureau et de la Session Ministérielle Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays ayant le Français en partage, me donne l'occasion de vous adresser au nom du président de la République, Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, au nom du Peuple congolais et en mon nom personnel, toutes mes sincères et chaleureuses salutations. En cette occasion solennelle, nous tenons à vous souhaiter la bienvenue et un agréable séjour à Brazzaville, ancienne capitale de la France Libre, et cela en écho aux propos du Représentant du Maire de Brazzaville.

Je voudrais également saisir cette mémorable occasion pour renouveler la gratitude du Gouvernement de la République et du Peuple Congolais à l'endroit de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays ayant le Français en partage, pour le choix porté sur notre Pays pour abriter les présentes assises.

C'est un grand honneur que la Communauté francophone fait à notre pays et que nous apprécions à sa juste valeur.

En effet, la présence à Brazzaville, ville historique, de plus de 150 délégués venant des différents pays de notre espace francophone est une preuve irréfutable de ce que notre pays qui a souffert des affres de la guerre civile a retrouvé sa place dans le concert des Nations.

C'est ici une fois de plus, le lieu de saluer les efforts incessants de Monsieur le Président Denis SASSOU NGUESSO, qui a fait de la paix, son credo, et qui a remporté sur ce front les résultats que l'on connaît.

Grâce à la paix retrouvée, à la relance du processus démocratique et à la mise en place de toutes les institutions constitutionnelles, le Gouvernement de la République s'attelle aujourd'hui à la reconstruction du Pays avec le soutien de nos partenaires traditionnels.

Le déplacement de Brazzaville que vous avez fait nous convainc de ce que nous sommes sur la bonne voie. Nous pensons à juste raison que votre présence effective dans cette salle, ici et maintenant, est un encouragement à aller de l'avant sur la route du progrès.

- **Distingués Invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

En apportant un soutien constant et durable aux pays membres, votre Institution s'affirme comme le cadre privilégié d'appui aux politiques nationales en matière d'encadrement de la jeunesse et du développement du sport dans nos pays respectifs.

Les présentes assises se tiennent, il convient de le relever, à un moment où tous nos pays sont confrontés à la nécessité de revaloriser les stratégies d'insertion socio-économique des jeunes d'une part, du perfectionnement de la gestion et de la pratique du sport d'autre part.

C'est pourquoi, une concertation à l'instar de celle qui nous rassemble ce jour, est un moment propice de réflexion, d'échanges, d'évaluation, à même de nous permettre d'élaborer les grandes orientations pour l'avenir.

Nous savons que la participation massive des Etats membres à la présente rencontre, témoigne de l'intérêt majeur que vous accordez aux problèmes liés à l'épanouissement de notre jeunesse, au renforcement de ses capacités cognitives et sportives.

Votre engagement est le point de départ pour la recherche des solutions les plus appropriées au devenir du Comité International des Jeux de la Francophonie dont l'efficacité s'est affinée au fil des ans.

Nous formulons ici l'espoir et le vœu ardent de voir accroître les performances et la technicité de ces Jeux, pour une participation de qualité de notre espace dans les compétitions sportives internationales.

Pour ce faire, nous sommes accrochés aux résolutions qui découleront de la rencontre de Brazzaville, dès lors qu'il s'agit d'une activité qui est l'une des vitrines de notre message à l'extérieur.

Il importe ici de trouver les solutions adéquates à la nouvelle organisation et à l'ordonnancement de ces Jeux, qui soient synonymes d'efficacité dans l'action et de records dans les compétitions.

Notre organisation qui a gagné en maturité, en audience et en notoriété, doit s'affirmer dans le domaine du sport aux fins de rivaliser avec les meilleurs de la planète.

Nous en avons la capacité et les potentialités, donnons-nous donc les moyens de briller mieux qu'on ne le fait aujourd'hui sur tous les stades et toutes les pistes du Monde, car à la Francophonie rien d'impossible parce que Impossible n'est pas francophone.

- **Distingués Invités**
- **Mesdames et Messieurs,**

Bien que la présente Session Extraordinaire n'ait pour seule préoccupation que le devenir du Comité International des Jeux de la Francophonie, permettez-moi de relever, qu'à l'instar des autres pays membres, le Congo a régulièrement participé aux différentes étapes de la mise en œuvre des programmes de notre Organisation liées aux nouvelles orientations, parce qu'elles rejoignent pour l'essentiel les préoccupations du Président Denis SASSOU NGUESSO, exprimées dans son projet de société, j'ai cité la Nouvelle Espérance.

En effet, les questions souvent abordées au cours de nos rencontres qui se déclinent au travers des conférences thématiques, des stages et des réunions de réflexion, contribuent à l'amélioration des prestations des cadres de la jeunesse, en même temps qu'elles ont renforcé la coopération internationale et la sauvegarde de la paix dans l'espace francophone, paix sans laquelle aucune initiative avantageuse en faveur des jeunes ne peut être sérieusement envisagée.

C'est pourquoi, il est hautement recommandé que nous fassions de la culture de paix une conquête citoyenne de tous les jours. C'est le prix à payer pour relever le défi majeur du développement intégral et harmonieux des Etats membres qui y aspirent légitimement.

Il va sans dire que la pratique et le développement du sport qui nous préoccupent aujourd'hui ne peuvent prospérer au sein de notre Communauté que dans un contexte de paix et d'harmonie.

- **Chers Francophones,**

La disponibilité de notre pays à organiser la présente Conférence, témoigne de la volonté du Peuple congolais tout entier, du Gouvernement de la République et de son Chef, le Président Denis SASSOU NGUESSO d'œuvrer sans relâche à la réalisation des idéaux de la Francophonie, qui est une rencontre heureuse de la culture et de l'histoire, une symbiose entre le beau et l'universel, entre l'individu et sa collectivité linguistique.

Comme le Président Denis SASSOU NGUESSO aime à le dire, la Francophonie est un clin d'œil bien-heureux de l'histoire en direction des destins des nations.

Ici, l'exception culturelle trouve tout son sens.

Tout en souhaitant plein succès à vos assises, je déclare ouverts les travaux de la Conférence Extraordinaire des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays ayant le Français en partage sur le devenir du Comité International des Jeux de la Francophonie.

- **Vive la Coopération Internationale**
- **Vive la CONFEJES**

Je vous remercie.

**FEUILLE DE PRESENCE DU 17 MARS 2004
DE LA SESSION MINISTERIELLE**

-.-.-.-.-

Noms et Prénoms	Pays / Gouvernement <input type="checkbox"/> Fonction	Adresse
VANDEPOORTER Michel	France	57 bd des Invalides - 75007 Paris
GENNIGES Valéry	« <input type="checkbox"/> (Chef de délégation)	95 Av. de France - 75013 Paris
DEROIDE Jean-Louis	« <input type="checkbox"/>	MJENR- Paris
ROGULSKI Ardrzej	« <input type="checkbox"/>	Ministère des Sports
PLE Jean Louis	« <input type="checkbox"/>	MJNR - Cabinet
MEYER Francine	« <input type="checkbox"/>	MAE/CCF/CJS
RIMOUX Gérard	« <input type="checkbox"/>	B.P 12090 (Niger) (227) 72.31.92 / 98.58.89 E-mail <input type="checkbox"/> rimoux@intnet.ne
RITZ Michel	« <input type="checkbox"/> (Commissaire aux comptes CONFEJES- CIJF- CNJF)	13, rue Cambon 75100 Paris Cedex 01
MABIKA – MOUYAMA Alfred	Gabon (Ministre)	Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé des Loisirs - B.P 2150 Libreville Tél. <input type="checkbox"/> (241)44.47.38 – Fax <input type="checkbox"/> 44.47.39
POATHY Rachel	« <input type="checkbox"/> (Conseiller)	« <input type="checkbox"/>
APPINDANGOYE Elisabeth	« <input type="checkbox"/> (Directeur Général)	« <input type="checkbox"/> E-mail <input type="checkbox"/> appelise@yahoo.fr
Sebouh HOVNANIAN	Liban (Ministre)	
MENASSA Ibrahim	« <input type="checkbox"/> (Ministère de la Jeunesse et des Sports, Directeur de Cabinet)	Av. Sami Solh - Beyrouth - Liban
RANDRIANJATOVO Henri François Victor	Madagascar (Ministre)	B.P 681 (M.J.S) Place Goulette Ambohitovo 101- Antananarivo
VILLARD Jean – Pierre	Suisse (Ambassadeur)	Ambassade de Suisse à Kinshasa
ARNEPHY Eric	Seychelles (Chef de délégation)	Ministère des Collectivités Locales, des Sports et de la Culture - Seychelles
NDIAYE Antoine Diahère	Sénégal (Chef de délégation)	Ministère des Sports 58 Rue Carnot - DAKAR
PARASCHEVESCU Alexandru	Roumanie (Chef de délégation)	Agence Nationale du Sport 16 Rue Vasile Conta - Bucarest
GOMIS José Luis	Cap-Vert (Chef de délégation)	Ministère des Sports et de la Culture - Praia

**FEUILLE DE PRESENCE DU 17 MARS 2004
DE LA SESSION MINISTERIELLE**

-.-.-.-.-

Noms et Prénoms	Pays / Gouvernement / Fonction	Adresse
LABO Addou	Niger (Ministre)	B.P 215 NIAMEY Niger
ALMOUSTAPHA Soumaïla	«□ (Directeur Général du CNJF)	B.P 13730 NIAMEY (NIGER) Tél.□(227)72.35.04 E-mail□jeux 2005@intnet.ne
EGWAKE YA'NGEMBE Omer	République Démocratique du Congo (Ministre)	Stade des Martyrs Kinshasa
TINDA MANDEBA Hilaire	«□ (Conseiller chargé de la Jeunesse et des organismes internationaux au Cabinet du Ministre	«□ Tél. (243) 98.29.37.38 E-mail□htinda@yahoo.fr
MAUBARAK BOODHUN	République de Maurice (Chef de délégation)	Ministère de la J .S 3 ^{ème} étage E. Anquetil Building – Port Louis
LOLLCHAND Ram	CJSOI (Secrétaire Général)	Route Royale - Belle Rose Ile Maurice – Port Louis
LESSARD Laurent LEBLANC Benoît BASTIEN Jean-Pierre	Canada-Québec (Chef de délégation)	
MARCEL Serge GRANGER Pierre MOUNIER Marie Geneviève LEPINE Lucie	Canada (Chef de délégation)	
CHASSE Alain	Canada-Québec (Commissaire aux comptes)	425 St Amable – Canada/Québec
SESSOUMA Toundoun	Burkina Faso (Ministre)	Ministère des Sports et Loisirs
SAWADOGO Lédi Ousmane	«□ (Expert)	Directeur Général des Sports
KANEVA Liliana	Bulgarie (Chef de délégation)	Ministère de la Jeunesse et des Sports – 1000 Sofia
RADEVA Slvana	«□ (Expert)	Blvd V. Levski 75
HAMAITE René	Communauté Française de Belgique (Chef de délégation)	Cabinet du Ministre des Sports
HUBERT Patricia	«□ (Expert)	Ministère de la C.F.B - Service de la Jeunesse

**FEUILLE DE PRESENCE DU 17 MARS 2004
DE LA SESSION MINISTERIELLE**

-.-.-.-.-.-.-.-

Noms et Prénoms	Pays / Gouvernement / Fonction	Adresse
OSA-OSA ECORO Jeronimo	Guinée Equatoriale (Ministre Délégué)	MALABO – Guinée Equatoriale
ELA NGUEMA Lino	« <input type="checkbox"/> (Inspecteur Général)	« <input type="checkbox"/>
OSUBITA Jean Bautista	« <input type="checkbox"/> (Directeur Général de la Francophonie)	« <input type="checkbox"/>
DERONZIER Michel	CIJF	98, Avenue de France 75650 Paris Cedex 13 E-mail <input type="checkbox"/> cijf@francophonie.org
DACH Michel	CIJF (Secrétaire exécutif)	« <input type="checkbox"/>
CAPO- CHICHI M. Florent	Bénin (Chef de délégation)	MJSL – 03 B.P 2103 Cotonou medegnianf_bj@ yahoo.fr
GUEU Michel	Côte D’ivoire (Ministre)	Ministère Sports et Loisirs B.P V 136 Abidjan - RCI
ALLA François	« <input type="checkbox"/> (Directeur des Sports)	Directeur des Sports 11 BP 1568 Abidjan RCI
KOFFI Kouakou Adjei	« <input type="checkbox"/> (Directeur de la Jeunesse)	Tél <input type="checkbox"/> (225) 20.22.15.13 Fax <input type="checkbox"/> (225) 20.12.92.70 mel dnp-ssra@aviso.ci
BAHARADINE Haroune	Tchad (Ministre)	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports – B.P 519 NDjaména
MAKOTA KOODE	« <input type="checkbox"/> (Expert)	« <input type="checkbox"/> Tél <input type="checkbox"/> (235) 52.33.08
VU DUC TAM	Vietnam (Ambassadeur, Représentant personnel du Chef de l’Etat auprès du CPF)	2, rue le Vernier – 75006 Paris France
NGUYEN THI MAI THU	« <input type="checkbox"/>	5, rue Ngo Quyen - Hanoi Fax: (844) 943.7101
TANGARA Djibril	Mali (Ministre)	BAMAKO - Route de Koulouba Ministère de la Jeunesse et des Sports
KOLINGBA-NZANGA Désiré	Centrafrique (Ministre)	Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture – B.P 573 Bangui
DJONI Baroma	Togo (Expert	B.P 1257 – Tél. (228) 222.08.90

**FEUILLE DE PRESENCE DU 17 MARS 2004
DE LA SESSION MINISTERIELLE**

-.-.-.-.-.-.-.-

Noms et Prénoms	Pays / Gouvernement / Fonction	Adresse
Monsieur Ousmane PAYE	OIF - France	Conseiller Spécial du Secrétaire Général de l'OIF à Paris
AZOUZ ENNIFAR	Tunisie (Ambassadeur de Tunisie en RDC)	Ambassade de Tunisie à Kinshasa 100, Avenue Roi Beaudoin
GHRIB Naceur	« <input type="checkbox"/> »	Ministère des Sports – Rue Mohamed Ali Akid – 2002 Tunis
MABIALA Alphone	Congo (Chef de délégation)	Ministère des Sports et du Redéploiement de la Jeunesse
MIAMBOULA Paul	« <input type="checkbox"/> » (Directeur Général du Redéploiement de la Jeunesse)	Tél (242) 666.55.24 B.P. 237 Email: paul-miamboula@ yahoo.fr
KEITA-OKOMBIE Jules Philippe	« <input type="checkbox"/> » (Inspecteur Général Jeunesse et Sport)	B.P 2999 Brazzaville Tél (242) 666.51.40
EMPILO Moïse Sédar	« <input type="checkbox"/> »	Expert
NTCHOUMOU Gilbert Saint Frédéric	« <input type="checkbox"/> »	Tél (242) 538.67.70 B.P 14802 E-mail nsainte@ yahoo.fr Fax: (242) 82.03.69
OWONO Jacques Rigobert	Cameroun	Directeur de la Jeunesse et de l'Animation – Ministère de la Jeunesse et des Sports – Yaoundé Tél. (237) 223.38.09 / 954.18.14
SANDJOK Marc Arnaud	« <input type="checkbox"/> »	Secrétariat Particulier du MINJES Tél. (237) 223.11.64 / 996.85.31